

Rouen, jeudi 23 avril 2020

| PATRIMOINE |

## Les Archives départementales de Seine-Maritime mettent en ligne les recensements de population

**En ce temps de confinement, les Archives départementales offrent l'opportunité de consulter en ligne les listes nominatives des recensements de populations de Seine-Maritime. Dans un premier temps, ces recensements sont consultables de l'année 1836 à 1936, sauf pour la ville de Rouen où les listes ne commencent qu'à partir de 1881.**

### Un outil précieux pour la recherche

Les premières listes de population apparaissent à partir de la Révolution, en application de la loi du 22 juillet 1791. Ce n'est qu'en 1836 que commence la grande série de recensements systématiquement dressés à base d'états nominatifs établis par les communes ; ils sont organisés tous les 5 ans (sauf guerres) jusqu'en 1946, date à laquelle cette périodicité quinquennale est abandonnée.

Ces listes sont des éléments essentiels aux chercheurs, généalogistes amateurs ou confirmés, puisqu'elles permettent de développer un instantané d'une famille au moment du recensement, avec son adresse, la composition de sa famille, ses professions et ses âges.

À terme, ce sont plus de 420 000 fichiers qui permettront de poursuivre les recherches généalogiques.

### Un long travail de préparation

Les amateurs d'histoire familiale et les historiens attendent avec impatience la mise en ligne de ces recensements. Initialement microfilmés, ces documents ont fait l'objet depuis 2017 d'une reprise intégrale en numérisation, après restauration éventuelle. Le Département de la Seine-Maritime comptant de nombreuses communes, ce sont plus de 730 cotes qui ont été identifiées, restaurées, indexées, scannées. Ce travail sera poursuivi afin de rendre disponibles les recensements des communes manquantes à ce jour.

Les recensements rejoignent les nombreuses sources utilisables pour l'histoire familiale en ligne sur le site des Archives de Seine-Maritime ([www.archivesdepartementales76.net](http://www.archivesdepartementales76.net)) : registres paroissiaux et d'état civil, registres matricules, inscription maritime...